

Les textes proposés (de 1 000 à 2 000 mots maximum, notes incluses) peuvent être envoyés en format lettre US (.doc, .docx ou .rtf) à redaction@esse.ca avant le 1 septembre 2017. L'auteur est prié d'inclure, à même le texte, une courte notice biographique (30-50 mots), un résumé du texte (80-100 mots), ainsi que son adresse courriel et postale. Les propositions non afférentes aux dossiers (critiques, essais et analyses sur différents sujets en art actuel) sont aussi les bienvenues (dates de tombée : 1^{er} septembre, 10 janvier et 1^{er} avril de chaque année).

Démocratie

Le mot « démocratie » suggère une société ouverte, moderne, fondée sur l'égalité. Or, comme concept et mode de gouvernance, la démocratie est marquée de nombreuses incohérences et contradictions. Instable de nature, elle exige des négociations continues et même, dans sa forme radicale, un agonisme constant, selon la proposition de Chantal Mouffe. Les notions d'individu, de communauté, de liberté, de participation, de droits et responsabilités des citoyens et des citoyennes, doivent continuellement être remises en question et réaffirmées. Complexe et conflictuel, le concept de démocratie a subi de nombreuses mutations au cours de son histoire relativement courte. Il reste que les quatre modèles de démocratie existants – classique, républicaine, libérale et directe – sont soutenus par les deux mêmes principes fondamentaux, à savoir, d'une part, que le pouvoir représente la majorité et, d'autre part, que les minorités sont protégées, soutenues et encouragées à accéder au pouvoir. En principe, dans une démocratie, le siège du pouvoir est « vide » et la majorité se prépare continuellement à sa propre abdication. Dès que les dirigeants cessent de protéger les minorités, la démocratie faiblit.

La réalité est que de nombreux mécanismes maintiennent les plus démunis dans une position de faiblesse et réduisent leurs possibilités de participation civique. Pour cette raison, et compte tenu de l'imbrication actuelle de la démocratie dans les politiques néolibérales et néonationales, la viabilité de celle-ci est devenue une préoccupation générale. Avec le succès croissant des politiciens populistes et le retour des régimes autoritaires en Europe et ailleurs, les droits de la personne sont compromis, et d'aucuns craignent un recul de la démocratie. Mais la démocratie ne fait pas seulement écho à des visions politiques utopiques; elle est aussi liée à des incursions néolibérales et à des interventions militaires initiées en son nom. À la lumière de ces contradictions, il est impératif d'interroger ce qui est en jeu dans sa glorification comme unique modèle politique légitime, surtout si l'on considère que, dans les démocraties actuelles, la participation des citoyens est souvent réduite au vote à de rares élections. Selon le politologue David Held, aucun des quatre modèles démocratiques n'a même de chance de survivre à la mondialisation, précisément à cause des inégalités qu'ils continuent de favoriser.

Ce numéro de *esse* propose une réflexion critique sur le concept de démocratie afin d'explorer ses contradictions inhérentes et ses retombées réelles, ainsi que le rôle que l'art peut y jouer. L'art est-il en mesure d'aider à radicaliser la démocratie et à la rendre résiliente? Peut-il contribuer à établir de nouvelles formes de démocratie à l'échelle locale et mondiale? Pourrait-il en faire des lieux d'expérimentation? Considérant l'idée largement admise que la culture est aujourd'hui soumise à la logique marchande, dans un monde où la voix de la protestation est perçue comme naïve ou irréaliste, l'art actuel peut-il adopter une stratégie différente et atteindre l'appareil politique en plein cœur? Peut-il appeler aux « démesures » et aux « transgressions » avant-gardistes pour motiver l'engagement citoyen et favoriser les mouvements d'opposition?

Esse vous invite à soumettre des articles portant sur des pratiques artistiques actuelles qui investiguent ces préoccupations et bien d'autres, notamment : le rôle des médias – le 4^e pilier de la démocratie – et la liberté de la presse; l'antagonisme entre l'individu et la communauté; l'écart grandissant entre le citoyen ordinaire et le dirigeant politique; l'influence des groupes de pression économique et des ONG; la crise des réfugiés et le problème de l'immigration; la surveillance de masse et la protection de la vie privée; l'identité politique, la représentation et la protection constitutionnelle; l'interrelation entre les initiatives populaires et les politiques gouvernementales; et l'urgence de former un consensus ainsi que les risques associés à un tel objectif. Les artistes et les institutions culturelles peuvent jouer le rôle de catalyseurs, de médiateurs, de facilitateurs, de concepteurs d'un monde plus équitable et plus juste... n'est-ce pas?

POLITIQUE ÉDITORIALE

(La politique éditoriale complète peut être consultée en ligne à l'adresse <http://esse.ca/fr/appeltextesfr>)

Chaque texte est soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit de l'accepter ou de le refuser. Les critères de sélection reposent sur la qualité de l'analyse et de la rédaction, la pertinence du texte dans le numéro en cours, de la pertinence du corpus d'œuvres et des artistes choisis. Un texte peut être refusé en raison d'un trop grand nombre de propositions pour le numéro dans lequel il est soumis. Un délai de 6 semaines est requis pour la sélection des textes. La décision du comité est sans appel.

L'auteur(e) s'engage à soumettre un texte inédit et original. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes étant sources possibles de conflits d'intérêts entre l'auteur et le sujet couvert (par exemple, les textes d'artistes sur leur propre pratique, les écrits par les commissaires d'expositions ou desdits événements ou par la galerie d'un artiste).